

CHAMBRE DES COMMUNES

Le lundi 1er décembre 1969

La séance est ouverte à 2 heures.

MESSAGE DU SÉNAT

[Traduction]

M. l'Orateur: J'ai l'honneur de signaler à la Chambre que le Sénat lui a adressé un message pour l'informer qu'il a adopté les Bills S-4, modifiant la loi sur l'extraction de l'or dans le Yukon, S-5, modifiant la loi sur la production et la conservation du pétrole et du gaz, S-10, constituant en corporation la Pitts Compagnie d'Assurance et S-11, constituant en corporation la Pitts Compagnie d'Assurance-Vie, auxquels il la prie de donner son adhésion.

AFFAIRES COURANTES

FINANCES, COMMERCE ET QUESTIONS ÉCONOMIQUES

[Français]

M. Gaston Clermont (Gatineau) présente le 4^e rapport du comité permanent des finances, du commerce et des questions économiques, dans les deux langues officielles.

[Note de l'éditeur: Le texte du rapport précité figure aux Procès-verbaux d'aujourd'hui.]

LA COMPAGNIE DES JEUNES CANADIENS

DÉPÔT DES LETTRES ÉCHANGÉES ENTRE
LE PREMIER MINISTRE ET
M. LUCIEN SAULNIER

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, comme je l'ai indiqué à la Chambre vendredi après-midi, j'ai demandé à M. Lucien Saulnier, pendant le «week-end», l'autorisation de déposer une lettre qu'il m'a adressée le 17 mars, ainsi que ma réponse en date du 1^{er} avril.

[Traduction]

J'ai bien obtenu l'autorisation de M. Saulnier, monsieur l'Orateur, et je suis prêt à déposer ces deux lettres maintenant.

QUESTIONS OUVRIÈRES

LE CHÔMAGE—RECOURS À L'ARTICLE 43
DU RÈGLEMENT

M. James A. McGrath (Saint-Jean-Est): Monsieur l'Orateur, je demande à déposer, du

consentement unanime de la Chambre, et aux termes de l'article 43 du Règlement, une motion que je considère comme urgente et pressante. Je prends cette initiative pour les motifs suivants:

1. La déclaration faite le 26 novembre par le ministre de l'Expansion économique régionale, qui figure à la page 1268 du Hansard, et où il est fait état de l'espoir que le comité «sera en mesure de siéger dès que la Chambre reprendra ses séances, en janvier», ce qui signifie que le gouvernement ne compte pas proposer, avant sept semaines au plus tôt, à la Chambre un ordre de renvoi devant le comité.

2. La déclaration faite hier, sur le réseau CTV, par M. John Young, président de la Commission des prix et des revenus, et selon laquelle le chômage prendra des proportions très graves d'ici au mois de mars dans le Québec et dans les provinces atlantiques si la tendance actuelle se maintient.

Appuyé par le député de Peace River (M. Baldwin) je propose:

Que le comité permanent de l'expansion économique régionale soit habilité à étudier et à enquêter sur ce qui suit:

Le chômage actuel et croissant dans la province de Québec et dans les provinces de l'Atlantique; et que le premier rapport sur cette question, ainsi que ses recommandations éventuelles, soient soumis le 19 décembre 1969 au plus tard.

Des voix: Bravo!

M. l'Orateur: Les honorables représentants ont entendu la motion proposée par le député de Saint-Jean-Est. Conformément à l'article 43 du Règlement, la motion ne peut être mise aux voix que par consentement unanime. Je demande s'il y a consentement unanime.

Des voix: Non.

M. Baldwin: Le gouvernement a dit non.

M. McGrath: Monsieur l'Orateur, je pose la question de privilège. Comme la Chambre a refusé son consentement unanime à ce que ma motion soit mise aux voix en vertu de l'article 43 du Règlement, et vu l'urgence de la question, je voudrais aviser le leader de la Chambre que je demanderai sans délai au chef de la Division des comités de convoquer immédiatement une réunion du comité permanent du développement régional, afin que ce dernier élise un président et un vice-président et obtienne de la Chambre le mandat voulu pour procéder à l'examen...